

# EARL Bioferme de la Burce Cécile et Thomas FAURE

« La maîtrise de l'enherbement améliorera nos résultats technico-économiques »

## Historique et finalités du maraîcher



Thomas s'est installé en 2002 à Terrebasse sur 10 ha (dont 2 en fermage) déjà en bio et 4 ha qu'il a converti. Sa femme, Cécile, l'a rejoint en 2008. C'est à cette occasion qu'ils ont créé l'EARL Bioferme de la Burce.

Tous deux sont ingénieurs de formation, spécialisés dans l'horticulture pour Thomas et dans l'élevage pour Cécile. Après une expérience dans l'agriculture conventionnelle et dans l'enseignement et à la suite d'une rencontre avec une maraîchère en agriculture biologique, ils ont choisi la Bio. Ceci a été fait dans une volonté de respecter l'environnement et de garantir une qualité alimentaire.

Le travail en maraîchage a évolué au cours du temps. Tout d'abord la surface est passée de 1,5 ha à 3 ha en une dizaine d'années. Alors qu'il n'y avait que des cultures de plein champ, ils ont installé des tunnels en 2008 pour augmenter la diversité et la quantité de légumes commercialisés.

Leur façon de travailler a aussi évolué : ils sont passés du travail à plat au travail en buttes en 2007. Ces changements se sont accompagnés d'achats de matériel et notamment d'un investissement important pour l'irrigation.

La finalité principale de Cécile et Thomas est d'être autonomes, ils limitent pour cela l'usage d'intrants extérieurs. Voici les leviers qu'ils ont choisis pour assurer leur autonomie :

- Utilisation de semences (non hybrides) et peu d'achats de plants
- Pas d'engrais, pas de paillage plastique
- Achat réduit de terreau et un peu de compost de déchets verts (difficile à trouver)
- Mise en place d'engrais verts (semences achetées aux voisins éleveurs au prix du fourrage)

Enfin, Thomas a choisi de beaucoup s'investir à l'extérieur. Il est président adjoint d'ERABLES 31 et maire de sa commune et passe donc moins de temps sur l'exploitation.

### Fiche d'identité

- SAU : 15 ha en propriété
- UTH : 2,5
- Commercialisation : AMAP (50 paniers), marché, Biocoop (occasionnellement)
- Ateliers: maraîchage, petit verger
- Sol : argilo-limoneux
- Plein champ 2,9 ha/ Serres 1 000 m<sup>2</sup>

## Conditions pédoclimatiques

On retrouve deux topographies de terrain différentes sur l'exploitation.

La majeure partie est en pente avec un sol argilo-calcaire. La nature du sol et la pente ne permettent pas d'exploiter les terres en maraîchage, ce sont donc des prairies et des vergers.

Les cultures maraîchères se trouvent dans le bas-fond, au bord de la Louge. Le sol est argilo-limoneux et profond. Le terrain est plat, les parcelles sont carrées et non carencées. Des différences subsistent entre les parcelles, Thomas envisage d'ajouter des engrais verts pour les améliorer.

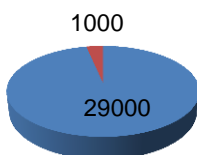
Enfin une partie de ce bas-fond étant inondable, elle reste en prairie.

## Assolement

Les parcelles sont relativement proches les unes des autres et de la ferme (dans un rayon de 500 m).

■ Plein champ (m<sup>2</sup>)

■ Sous abris (m<sup>2</sup>)



Elles sont seulement séparées par une route et des haies.

Cécile et Thomas cultivent plus de 40 espèces de légumes afin que la composition des paniers soit diversifiée.

## Bâtiments et matériel

L'investissement le plus important jusqu'à présent est l'installation d'un réseau d'irrigation. L'adhésion au réseau de la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) a permis aux maraîchers d'avoir un accès à l'eau suffisant depuis la Louge. Ils utilisent raisonnablement cette eau puisque qu'ils n'utilisent que 2 000 à 3 000 m<sup>3</sup> par an alors que 10 000 m<sup>3</sup> leur sont potentiellement alloués.

Ils ont aussi acquis du matériel pour le travail du sol et l'entretien des cultures :

- Une charrue vigneronne pour faire les buttes
- Un vibroculteur avec soc butteur et rouleau pour casser les mottes
- Un MTCS avec disques étoiles et disques butteurs pour affiner le lit de semences (inconvenient : développement d'adventices vivaces)
- Une bineuse dirigée avec dents d'hirondelles plates
- Une griffe pour décompacter en profondeur et éliminer les adventices
- Un gyrobroyeur pour les engrais verts et les restes de culture
- Une planteuse à 2 semoirs en mutualisation avec un voisin
- Un désherbeur thermique pour les serres

## Maitrise de l'enherbement

### ✧ Adventices rencontrées

Le chiendent est l'adventice posant le plus de problème dans les cultures.

Vient en second le panic qui démarre au printemps en même temps que les cultures et rend donc difficile la pratique du faux semis.

Les maraîchers voient aussi le développement du liseron à cause du changement d'outils (dents/disques) car cela crée des boutures.

Ils ont néanmoins réussi à faire disparaître le chardon (qui aime les sols compactés).

Enfin on trouve aussi un peu de potentille, de rumex, de renouée, d'amarante et de renoncule.

### ✧ Techniques utilisées

Les techniques principalement utilisées pour lutter contre les adventices sont :

- Le faux semis pour quelques cultures comme les carottes
- Le binage
- Le passage des griffes pour faire lever les adventices
- L'usage d'engrais verts pour limiter le développement des adventices
- Le désherbage manuel en derniers recours (souvent sur les oignons)
- Le désherbage thermique, seulement pour les cultures sous serre

### ✧ Charge de travail

Selon Cécile et Thomas, le désherbage n'est pas la seule priorité. C'est l'étape de travail qui pour l'instant passe derrière les autres. En terme de charge de travail, cela représente environ 10% de la charge totale consacrée au maraîchage. Leur degré de tolérance vis-à-vis des adventices est donc élevé.

Ils adoptent une autre stratégie pour avoir assez de légumes : étant donné qu'ils ont une grande surface cultivable, ils plantent beaucoup et même si les rendements sont faibles, ils ont généralement assez pour vendre.

Ils privilégient pour l'instant la fertilité de leurs sols plutôt que la maîtrise de l'enherbement.

### ✧ Problèmes rencontrés

Passant peu de temps au désherbage, il arrive que les cultures soient envahies d'adventices. Dans ce cas, soit les cultures ont du mal à croître et par conséquent les rendements seront faibles, soit il est difficile de récolter et donc cette récolte prendra plus de temps que celui économisé par l'absence de désherbage et dans le pire des cas, la culture est abandonnée (oignons souvent, betteraves cette année) car le temps de désherbage serait trop important.

Le problème le plus important est sur les cultures implantées au printemps car les adventices poussent en même temps que les légumes (oignons bulbilles, carottes et betteraves de printemps).

Un autre paramètre à prendre en compte est l'irrigation qui peut être un avantage comme un inconvénient. En effet, l'arrosage par aspersion favorise la pousse des adventices sur toute la surface, mais d'un autre côté cet arrosage permet de réaliser des faux semis plus facilement.



## Rotations

Les rotations s'effectuent sur 3 ans. Cécile et Thomas favorisent de plus en plus les engrais verts qui occupent la place de deux hivers et d'un printemps durant la rotation.

D'autre part, le roulement se fait par famille :

- solanacées →
- cucurbitacées/fabacées →
- brassicacées/liliacées.

## Rendements

Légumes	Tunnel (kg/m <sup>2</sup> )	Plein champ (kg/m <sup>2</sup> )
Aubergine	1	1,2
Tomate	2	1
Poivron	1	0,5
Poireau	-	1
Navet	-	0,5

## Résultats économiques

Le chiffre d'affaire de l'exploitation est compris entre 30 000 € et 40 000 €.

Ce qui caractérise les résultats de l'exploitation est la faible consommation d'intrants, par conséquent les charges sont amoindries.

Cependant, les faibles rendements ne permettent pas d'avoir des résultats à la hauteur du potentiel de leur exploitation.

## Commercialisation

La vente a évolué : ils ne faisaient que des marchés auparavant et ils se sont lancés en AMAP en 2008.

La commercialisation est partagée par ordre d'importance entre l'AMAP, un marché hebdomadaire à Aurignac et la livraison occasionnelle à la Biocoop.

La commercialisation via l'AMAP représente 50 paniers distribués à Muret et à Carbonne. Les paniers d'une valeur de 19 € sont livrés 40 semaines par an, tous les 8 ou 15 jours.

## Ressources

**Rédaction** Nathalie Aoun, Anaïs Charneau, Marie Gallon, Irénée Romanoff, Manon Verger

**Relecture** CIVAM BIO 09, ERABLES 31, Thomas Faure

**Photos** Réalisées par Anaïs Charneau chez Thomas Faure



• CIVAM Bio 09 •

Le groupement des Agriculteurs BIO de l'Arizège



• ERABLES 31 •

La BIO en Haute-Garonne



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Cette fiche technique a été élaborée dans le cadre du projet CASDAR « Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze », coordonné par ERABLES 31 et le CIVAM BIO 09.



• ERABLES 31 •



• CIVAM Bio 09 •